



N° D'IMPRIMÉ CV60670837

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

10/09/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26020477

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé D
4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG
4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite D
4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) G, D
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVG, AVD
8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux
8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P225F
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation AVD
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AV

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
HE-543-JL (F)	27/06/2025	27/06/2025
Marque	Désignation commerciale	
FORD	TRANSIT	
N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
WF0EXXTREPM32008	N1	CTTE
Type/CNIT	Énergie	
N10FRDCT5536843	GO	
Document(s) présenté(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

043394

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-5.7 m/km				
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		4 %			13 %	
Forces verticales :		1342 daN			624 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	498 daN	463 daN	368 daN		344 daN	
Déséquilibre (<20%) :	8 %			7 %		
Forces de freinage (efficacité) :	498 daN	463 daN	368 daN		344 daN	
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	85 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		24 %				
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1						
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :		-2.8 %				
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-3.6 %			+2.0 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO